Buraliste qui vend des cigarettes et des jeux aux mineurs ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 7 mars 2012

Comment dénoncer un buraliste qui vend des cigarettes et des jeux aux mineurs ?

Merci

Réponse :
Si vous êtes directement concerné par les effets de cette infraction sur un mineur qui vous est proche, rapprochez-vous de notre service juridique en écrivant à contact@dnf.asso.fr pour décrire et localiser l'infraction. Notre personnel spécialisé vous apportera son concours.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac